

# Foot et politique Des liaisons

*Certains mandataires communaux entretiennent des liens très serrés avec « leur » club de foot, qu'ils « sponsorisent » généreusement. Est-ce leur rôle ?*

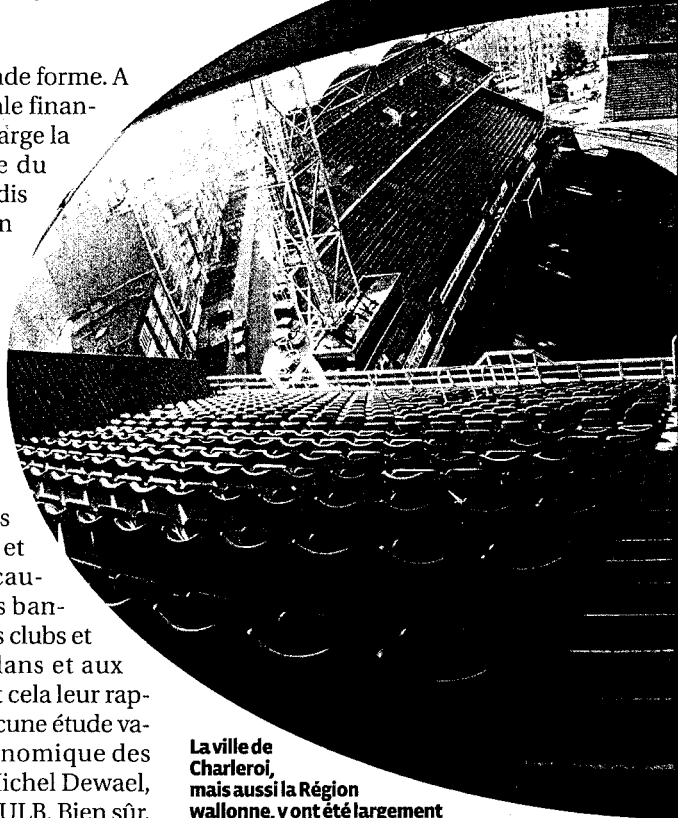
**D**es responsables politiques s'imaginent que financer un club de foot professionnel leur permettra de gagner la sympathie de leurs administrés. C'est absurde, et c'est le gouffre financier assuré. Cela n'a pas de sens de dépenser ainsi les deniers publics », s'indigne un membre du collège échevinal d'Anderlecht. Cette commune bruxelloise abrite le Sporting, l'un des rares clubs de foot à présenter un bilan financier sain alors que le pouvoir communal n'a jamais manifesté une grande générosité à son égard, se gardant bien d'entretenir avec lui des liens trop serrés. Contrairement à Mouscron, à Liège ou à Charleroi, pour ne citer que ces villes, qui investissent massivement dans le foot professionnel. Jean-Pierre Detremmerie (CDH), quand il fut bourgmestre de Mouscron, a véritablement misé sur la carte sportive, en soutenant inconditionnellement l'Excelsior, pour assurer sa carrière politique. Certaines sociétés désireuses de s'installer dans le zoning industriel mouscronnois sont « invitées » à sponsoriser le club de la commune. Ça ressemble davantage à du chantage qu'à une réelle politique sportive... A Charleroi, les aides publiques accordées à plusieurs disciplines sportives – le foot, le basket, le cyclisme, le football en salle et le tennis de table – ont contribué à faire la réputation de la Métropole, jusqu'au-delà de nos frontières.

Mais que de libertés n'a-t-on prises avec la loi et la déontologie ! Et au prix de quels résultats désolants sur le plan financier ? Il n'est un secret pour personne, en effet, que, malgré toutes les largesses dont le Sporting de Charleroi a bénéficié de la part de la ville, ses comptes n'affi-

chent pas une très grande forme. A Liège, l'intercommunale financière SLF a pris à sa charge la gestion d'une tribune du stade du Standard, tandis que l'ALE (Association liégeoise d'électricité), une autre intercommunale, figure parmi les principaux sponsors du club. Presque partout dans le pays, il est de règle que les autorités communales rachètent, entretiennent ou rénovent les installations sportives et les terrains de foot, cautionnent les emprunts bancaires contractés par les clubs et assurent la sécurité dans et aux abords des stades. Tout cela leur rapporte quoi ? « Il n'y a aucune étude valable sur le *return* économique des matchs, s'irrite Jean-Michel Dewael, sociologue du sport à l'ULB. Bien sûr, les taxes sur les matchs profitent aux communes. Mais, en contrepartie, quelle débauche de moyens y consacrent-elles, à fonds perdus ! Pourquoi, en outre, certaines autorités communales s'entêtent-elles à aider le milieu du foot professionnel, totalement réfractaire à la transparence, au processus de décision démocratique, incapable de s'adapter à une société en mutation, qui exige qu'on lui rende des comptes et qui réprovoie le gaspillage des moyens publics ? »

« Les responsables politiques craignent de perdre des électeurs s'ils décidaient de nettoyer les écuries d'Augias, d'exiger davantage de transparence financière, de déboucher les fraudes, les comportements mafieux et les blanchiments d'argent qui sont monnaie courante dans le milieu du foot professionnel.

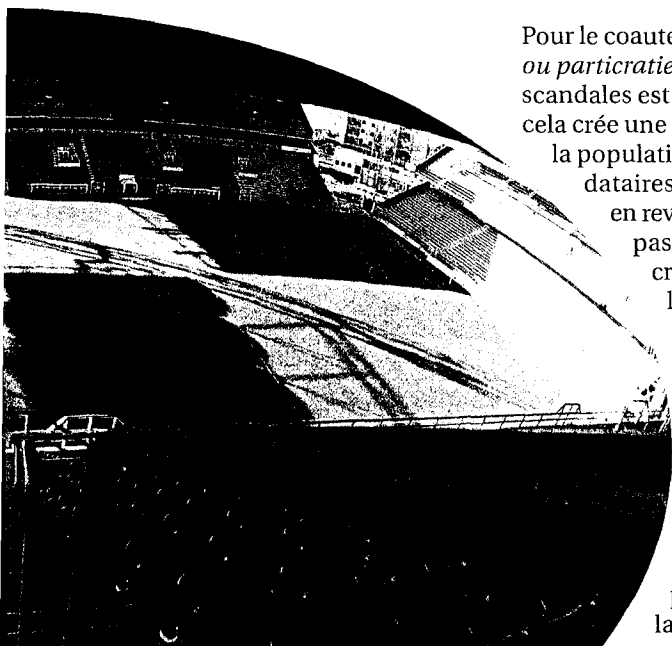
**Detrem a misé sur la carte sportive pour assurer sa carrière politique**



**La ville de Charleroi, mais aussi la Région wallonne, y ont été largement de leur poche pour rénover le stade du Sporting. Les stades des clubs de Liège et de Bruges ont aussi été l'objet d'une grande sollicitude des pouvoirs publics. Il fallait les adapter aux exigences du championnat Euro 2000.**

Pourtant, le monde de la justice le sait bien : les cartes d'implantation des mafias correspondent, au moins en grande partie, à celles des clubs de foot de première division », lâche un proche de l'administration fiscale. Souvenez-vous, c'était en février 2003 : le Bruxellois Alain Zenner (MR), alors secrétaire d'Etat, adjoint au ministre des Finances, déclarait son intention de faire la chasse à l'argent noir des clubs. Mal lui en prit : le ministre des Finances Didier Reynders, son coreligionnaire au gouvernement, mais natif de Liège, se désolidarisait immédiatement des propos de son second. Reynders aime, en revanche, rappeler son amour pour le foot en général, et pour « Les Rouches » en particulier. Jusqu'ici, la justice non plus ne s'est pas intéressée outre mesure à l'argent louche du

# dangereuses



Pour le coauteur du livre *Démocratie ou participatie ?* (1), l'éclatement des scandales est plutôt de bon augure : cela crée une prise de conscience de la population et de certains mandataires politiques. Il regrette, en revanche, que ce ne soient pas les assemblées démocratiquement élues (parlementaires et communales) qui ont divulgué ces scandales. « Il est inadmissible que le contrôle des exécutifs soit exclusivement assuré par le pouvoir judiciaire et par les médias ! estime-t-il. Avant de déplorer que le critère de la légalité ait désormais

REPORTERS/JOHN THUIS



PHOTO/ERIC BRETAGNON

**Plutôt que de subsidier à fonds perdus des clubs de foot professionnel, les pouvoirs publics devraient investir davantage dans le sport amateur. Celui-ci a des vertus d'intégration sociale et de santé publique.**

foot. Les problèmes posés sont complexes, dépassent la sphère nationale, et là où des hommes ont été condamnés – tel le Français Bernard Tapie, dont le dossier était certainement plus solide que celui de Jean-Pierre Detremmerie –, les efforts déployés par les juges n'ont pas abouti à l'assainissement d'un système dévié.

Pour le sociologue Alain Eraly (ULB), la dernière « affaire » mouscronnoise et, plus largement, les liens peu transparents entre les mondes politique et sportif, viennent s'ajouter à la liste interminable des pratiques qui échappent à tout contrôle démocratique.

remplacé ceux de l'efficacité et de la déontologie. « Tant qu'un mandataire public n'a pas maille à partir avec la justice, il ne se fait pas de soucis. Alors qu'on peut parfaitement dilapider l'argent public en toute légalité. C'est ce qui se passe lorsqu'on aide certains clubs sportifs professionnels. Cet argent devrait être consacré à des missions autrement plus utiles et importantes ! » ● **Isabelle Philippon**

(1) Une réactualisation du livre *Démocratie ou participatie ? 120 propositions pour réformer le système belge*, coécrit en 2003 par Alain Eraly, Alain Destexhe et André Gillet, vient d'être réédité aux éd. Labor.

## Pour une vraie politique sportive

**P**our Jean-Michel Dewael, sociologue du sport à l'ULB, le politique fait fausse route en soutenant le sport professionnel. Voici pourquoi.

► Le sport professionnel, on le regarde à la télé mais on n'en fait pas soi-même, au contraire du sport amateur. Ce dernier concerne tout le monde, y compris et surtout les jeunes, et constitue un véritable enjeu social et de santé publique. Il est donc normal et souhaitable qu'il soit subsidié par de l'argent public. A quand une véritable politique sportive des pouvoirs publics ?

► Si le financement d'un club de foot professionnel était indispensable pour rapprocher les gens de la politique, cela se saurait. Dans ce cas, ni Jacques Simonet (Anderlecht) ni Charles Picqué (Saint-Gilles), qui ont toujours observé une certaine distance vis-à-vis du club local, n'auraient été bourgmestres. Certes, les gens sont attachés à leur club. Mais il n'est absolument pas prouvé que l'état de ses comptes et ses résultats influencent le vote des électeurs.

► Le sport professionnel, entend-on souvent, réconcilie les gens et fait rêver le peuple. Ces propos lénifiants sont avancés par ceux qui réclament un financement public des clubs. En revanche, lorsque les autorités publiques veulent établir des règles en matière de transfert des joueurs, par exemple, ces mêmes personnes avancent l'argument que le foot est une affaire privée et que l'Etat n'a pas à y fourrer son nez.

► Les embrouilles sont légion dans le sport, et elles bénéficient d'une impunité de fait. Une espèce d'« Ordre sportif » rend sa propre justice, on se « puni » entre pairs. Il faut que la justice ait le courage d'assainir le milieu. ● **I. Ph.**